

COMMUNE LE DONJON

Extrait du registre des arrêtés du Maire

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION
Chemin de la Forêt**

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la route, et notamment l'article R 411-8,
VU la demande écrite en date du 28 mai 2024, de l'entreprise CIRCET CAB4781 – Chez Sogelink – TSA 70011 – 69134 DARDILLY cedex représentée par THUEL CHASSAIGNE Virginie

CONSIDÉRANT que les travaux « implantation de 17 appuis télécom ORANGE » - chemin de la Forêt - 03130 LE DONJON » qui auront lieu le 03 juin 2024 **par CIRCET CAB4781**, il y a lieu de réglementer la circulation pour les besoins des travaux :

ARRÊTE**ARTICLE 1^{er}**

Durant la période du 03 juin au 03 août 2024, dans le cadre des travaux « implantation de 17 appuis télécom Orange », chemin de la Forêt, la circulation dans les deux sens sera réglementée de la manière suivante :

- La circulation se fera par alternat avec panneaux B15 – C18
- Le stationnement sera interdit

ARTICLE 2

La signalisation au droit et aux abords du chantier est mise en place, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin du chantier par **CIRCET CAB4781, chez Sogelink**

ARTICLE 3

Monsieur le Maire de la commune du DONJON, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LE DONJON sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera transmis :

- CIRCET CAB4781 – Chez Sogelink – TSA 70011 – 69134 DARDILLY cedex
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LE DONJON.

A Le Donjon, le 29 mai 2024

